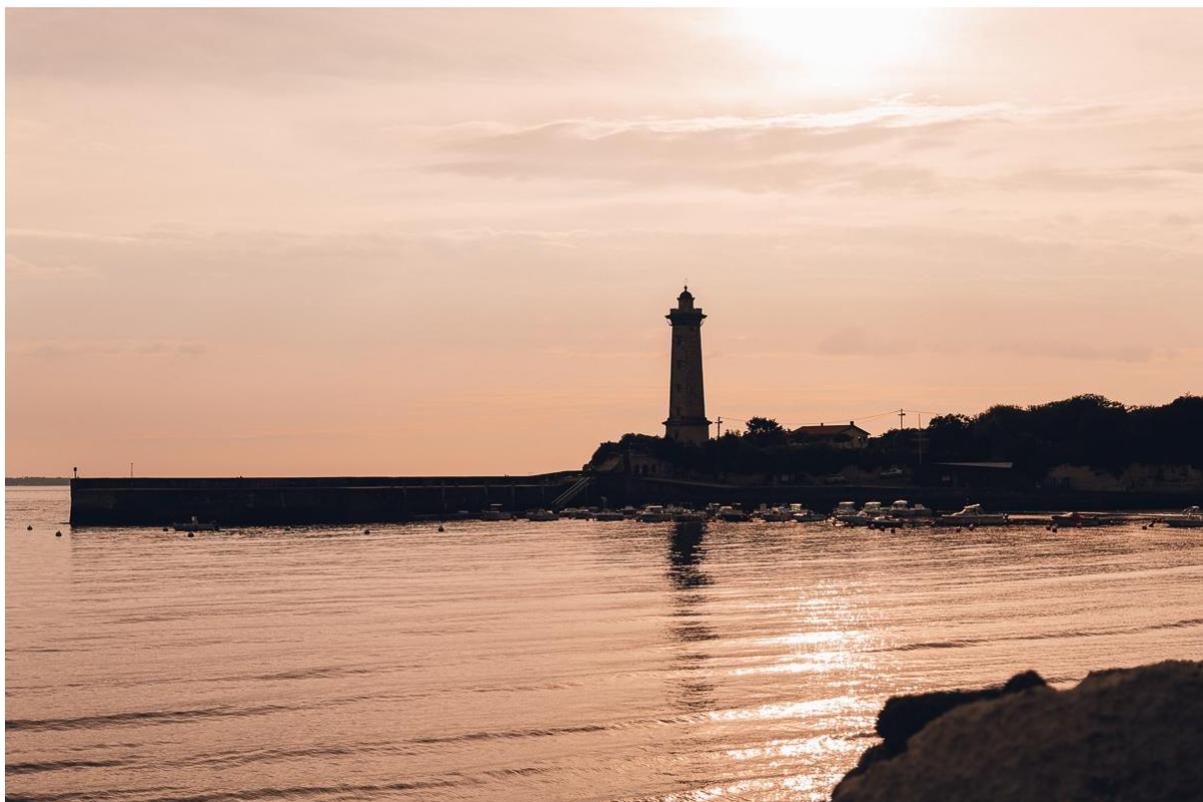




DOSSIER D'INSCRIPTION Séjour à la mer « Royan 2021 »



Du lundi 19 juillet au vendredi 30 juillet 2021

L'Hay-les-Roses, le 20 mai 2021

A l'attention des familles et des jeunes souhaitant s'inscrire au séjour à la mer « Royan 2021 » du lundi 19 juillet au vendredi 30 juillet 2021.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un dossier à compléter et à rapporter au service jeunesse sur présentation de la carte jeune de l'année en cours. Ce dossier comporte :

- Le règlement intérieur à signer par les parents et l'enfant,
- La fiche d'inscription,
- L'autorisation de reproduction photographique.

Joindre la photocopie (obligatoire) :

- L'attestation de la carte vitale et de mutuelle en cours de validité
- La carte de quotient familial (l'année en cours).
- Certificat d'aisance aquatique de 50 m sans brassière.
- Test PCR (2 jours avant le départ).

Le règlement peut se faire en espèces ou en chèque à l'ordre de : RR 138 service jeunesse.

La date limite d'inscription est fixée au : **vendredi 18 juin 2021 à 17h30**

**Une réunion d'information pour les familles est organisée :
Le mercredi 07 juillet 2021 à 18h au Séchoir**

**34 bis rue des Tournelles
94240 L'Hay-les-Roses**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe d'animation du service jeunesse

INFORMATION SELECTION DES DOSSIERS

Au regard des places disponibles sur chaque séjour, et afin de laisser la possibilité à chacun de profiter des séjours proposés par la Ville, nous vous communiquons les critères de sélection des dossiers d'inscription :

- Si votre enfant est parti sur le séjour été 2020, votre enfant ne sera pas prioritaire sur le séjour été 2021.
- L'équipe d'animation se réserve le droit d'équilibrer le groupe de jeunes en fonction du sexe et de l'âge, la date de dépôt du dossier sera prise en compte.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Séjour à la mer Royan 2021



Le site

Avec cinq plages de sable fin, Royan possède tous les atouts pour des vacances réussies ! Idéale pour la baignade, la Grande Conche est connue pour ses emblématiques tentes de plage. Elle est également appréciée des amateurs de sensations qui s'initient à la voile avec les Régates de Royan. Royan est une station balnéaire de la côte atlantique française, située à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Ses plages de sable comprennent, entre autres, la Grande Conche, de 2 km de long, exposée au sud et dotée d'eaux abritées. La ville possède également des villas Belle Époque et présente une architecture moderne d'après-guerre, comme en témoigne l'église Notre-Dame de Royan construite en béton. Le grand phare de Cordouan se trouve sur un îlot de l'estuaire, accessible en ferry.



Le camping

Le camping 4 étoiles est situé dans un magnifique parc arboré au coeur de Royan-Pontailac, un des quartiers les plus prestigieux de Royan. Ce camping de grand confort se trouve à 300 m de la plage. Baignade ou farniente sur le sable, promenade le long des planches de Pontailac, activités nautiques et aquatiques, baignades, les promenades seront des activités à consommer sans modération pour des vacances délicieuses et ensoleillées. Les jeunes seront logés dans des tentes par petits groupes de 2 ou 3 personnes. Le menu et les repas seront confectionnés par les jeunes et par l'équipe pédagogique dans les règles d'hygiène et sanitaires.

Le nombre de places disponibles est de 14 jeunes. 3 adultes diplômés encadreront le groupe.

Planning d'activités

	Lundi 19 juillet	Mardi 20 juillet	Mercredi 21 juillet	Jeudi 22 juillet	Vendredi 23 juillet	Samedi 24 juillet	Dimanche 25 juillet
9h00	Départ en minibus	Balade à vélo sensorielle le long des parcs à huitres sur La Seudre.	Aquagym/ Jeux aquatiques	Visite d'un marché traditionnel	Journée à la Mer	Water-polo / Jeux aquatiques	Visite de la Rochelle
12h00 13h30	Repas		Repas	Repas		Repas	
14h00 18h00	Installation du camp Courses Visite des alentours et du camping		Beach volley/Beach soccer	Zumba/ Fitness Baignade à la mer		Surf	
17h00 19h00	Goûter, douche, activité calme	Goûter, douche, activité calme	Goûter, douche, activité calme	Goûter, douche, activité calme	Goûter, douche, activité calme	Goûter, douche, activité calme	Goûter, douche, activité calme
19h15 20h15	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner
20h30 22H30	Loup garou	Luna Park	Karaoké	Bowling	Concert nocturne	Grand jeu de nuit	Spectacle au camping

* Les activités sont susceptibles d'être modifiées.

**Toutes les veillées seront réfléchies avec le groupe de jeunes (grands jeux extérieurs, jeux de société, boom, spectacle...).

	Lundi 26 juillet	Mardi 27 juillet	Mercredi 28 juillet	Jeudi 29 juillet	Vendredi 30 juillet
9h00	Baignade à la mer et Koh Lanta	Piscine	Le chassé-croisé aquatique	Grasse matinée	Rangement Retour au SMJ vers 16h
12h00 13h30	Repas	Pique-nique	Repas	Piquenique	
14h00	Paddle	Piscine	Excursion à Fort boyard	Visite du phare et baignade	
18h00					
17h00	Goûter, douche, activité calme				
19h00					
19h15 20h15	Diner	Diner	Diner	Diner	
20h30	A déterminer	Spectacle au camping	Boum	Le Grand Quiz	
22H00					

TROUSSEAU A PREVOIR

ARTICLES	NOMBRE
Sous-vêtements	7
Chaussettes	7
Tee-shirts	7
Shorts	3
Maillot de bain	1
Pantalon ou jeans	3
Jogging	2
Pullovers ou sweat	2
Blouson de saison ou K-way	1
Crème protectrice, après soleil...	1
Serviette de toilette	2
Masques de chirurgie jetables	50
Gel hydro-alcoolique	1
Vêtement pour la nuit	1
Baskets	1
Nécessaire de toilette	1
Casquette	1
Gourde	1
Petit sac à dos	1
Valise ou sac	1
Carnet de santé	oui
Argent de poche	Pas nécessaire

Le service jeunesse se décline de toute responsabilité en cas de vols (téléphone portable...)



Séjour Eté 2021 à Royan

Lettre du quotient	TARIF
1	137 €
2	169 €
3	196 €
4	223 €
5	254 €
6	282 €
7	313 €
8	333 €

Tarif dégressif pour le 2^{ème} enfant d'une même famille



Fiche d'inscription
Séjour à la mer « Royan 2021 »
Du 19 au 30 juillet 2021

Nom de l'enfant :

Date de naissance : .../.../...

Adresse :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Le jeune sait-il nager ? OUI NON

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI NON

Si Oui, lequel ?

La famille

Date, signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



4 - RECOMMANDATION UTILES DES PARENTS.

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, Etc..... Précisez.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 – RESPONSABLE DE L'ENFANT.

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SEJOUR).....

Numéro de téléphone :

Mère : domicile :portable :

Père : domicile :portable :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° DE SECURITE SOCIALE :

DATE :

Signature :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR CONCERNANT LES MINI-SEJOURS ET SEJOURS ORGANISÉS PAR LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Préambule

Tous les mini-séjours et séjours organisés par le Service Municipal de la Jeunesse sont soumis à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Les animateurs encadrant le séjour sont diplômés BAFA, BAFD et/ou BPJEPS

- Le taux d'encadrement minimum est de 1 animateur pour 12 jeunes inscrits
- Les hébergements choisis lors des séjours possèdent tous l'agrément Jeunesse & Sports et sont tous habilités à recevoir des groupes.

Le présent règlement sera signé par la famille, par le jeune ainsi que par le Service Jeunesse. Il permet d'établir un accord sur les différentes modalités liées au séjour organisé par le Service Jeunesse et d'en accepter les diverses conditions pour la famille comme pour le jeune et de garantir l'engagement pris par le service Jeunesse.

La famille s'engage à respecter les conditions du séjour énumérées dans le présent règlement.

Le jeune s'engage à respecter les personnes, les lieux, les prestataires œuvrant pour la mise en place du séjour et son bon déroulement.

Conditions d'inscription

Le jeune inscrit sur un mini-séjour ou séjour doit impérativement posséder la carte jeune (délivrée gratuitement par le service jeunesse).

Conditions financières

Le tarif est calculé sur la base du quotient familial. Pour les séjours de très courte durée un tarif fixe est pratiqué. Le quotient familial est calculé au CCAS.

La totalité du séjour doit être réglée avant le départ. Le règlement peut se faire par espèces ou par chèque à l'ordre de la régie recette 138 service jeunesse. Une attestation de règlement à toute fin utile peut vous être fournie.



Annulation du séjour

1) A l'initiative du Service Jeunesse :

Le séjour peut être annulé pour les raisons suivantes :

- Manque d'inscrits
- Plan Vigipirate
- Annulation de la part du prestataire
- Arrêté Ministériel

Dans ce cas le service jeunesse rembourse intégralement la famille.

2) A l'initiative de la famille :

Les raisons suivantes peuvent être acceptées :

- Cas de maladie, présentation d'un certificat médical
- Cas d'hospitalisation, présentation d'un certificat d'hospitalisation

Aucune réclamation ne sera acceptée pour d'autres raisons que celles médicales.

Avant le séjour

Le SMJ s'engage à mettre en place une réunion d'information en direction de la famille pour l'informer du déroulement du séjour.

Lors de cette réunion les documents mentionnant les numéros d'appels d'urgence, les fiches sanitaires et les modalités du séjour, l'heure et le rendez-vous du départ, le mode de transport, seront transmis aux familles.

La participation d'un des parents a cette réunion est impérative...

Pendant le séjour

Le SMJ s'engage à communiquer régulièrement des nouvelles aux familles.

En cas d'accident le SMJ s'engage à prévenir la famille du rapatriement du jeune et de son état de santé.

En cas de problème, généré par le jeune, le SMJ peut prendre la responsabilité du renvoi du jeune aux frais de la famille ou demander à la famille de venir chercher sur place le jeune concerné.



Après le séjour

Le SMJ s'engage à effectuer un bilan avec les jeunes et un bilan avec la famille présentant le compte rendu du séjour.

Rubrique santé

Pour chaque inscription une fiche sanitaire de renseignements doit être remplie. Dans ce formulaire doivent apparaître toutes les informations importantes liées à la santé du jeune. Elle permet également de donner l'autorisation au SMJ de faire rapatrier le jeune ou de le faire hospitaliser dans l'hôpital le plus proche du lieu du séjour. Pour toutes réclamations, le SMJ comme la famille se référeront au présent règlement et la fiche sanitaire remplie et signée.

Ce règlement est conçu pour servir et faire valoir ce que de droit.

La famille

Date, signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le jeune

Date, signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le service Municipal de la Jeunesse

Date, signature et cachet



AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIES

Je soussigné (e).....

Demeurant :.....

Autorise la Ville de L'Hay-les-Roses à filmer ou photographier mon enfant, à titre gratuit, et que ces images et ces propos soient utilisés (fixés, reproduits, exploités et communiqués au public) sur tous les supports nécessaires à la communication du SMJ (notamment site internet ville, réseaux sociaux de la ville, journal de la ville, affichage sur la commune, diffusion dans des lieux public) pour une durée de 5 ans étant entendu que cette utilisation ne pourra ni porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation ni faire l'objet d'une exploitation préjudiciable.

L'Hay-les-Roses, le

OUI

NON

Signature

Cachet du Service Jeunesse.